

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je vais m'empresser d'aller aux renseignements afin d'informer la Chambre ou le député.

LA RADIODIFFUSION

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS ET LA COM-MANDITE D'ÉMISSIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je vais tenter ma chance de nouveau. J'aimerais poser au secrétaire d'État une question dont je lui ai donné préavis verbalement il y a cinq minutes. L'honorable représentante juge-t-elle convenable que le gouvernement français, étant propriétaire d'Air France, offre des émissions aux stations de radio privées concernant les événements qui se passent au Parlement?

M. l'Orateur: A l'ordre. J'estime que la question elle-même n'est pas convenable. Elle n'est pas libellée ni posée comme il convient au ministre en ce moment.

Comme on a répondu à la plupart des questions cet après-midi, je propose aux députés de passer à l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire.

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Comme il est cinq heures et demi, la Chambre passe maintenant aux mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton*, savoir, les avis de motion.

Si je comprends bien, la période sera d'une heure et la Chambre lèvera la séance après une heure de discussion des mesures d'initiative parlementaire, à 6 heures et demie.

Des voix: D'accord.

M. Knowles: Pour reprendre la séance à 8 heures?

M. l'Orateur: Pour reprendre la séance à 8 heures.

● (5.20 p.m.)

RADIO-CANADA

INSTALLATIONS DE TRANSMISSION DANS LE NORD DE LA SASKATCHEWAN

M. A. C. Cadieu (Meadow-Lake) propose:

La Chambre est d'avis que la Société Radio-Canada devrait fournir un réseau de télévision dans le nord-ouest de la Saskatchewan en établissant immédiatement des installations de transmission dans cette région, et notamment à Buffalo Narrows et à Uranium City ainsi que jusqu'à Fort Smith, Hay River et Yellowknife.

[M. Webb.]

M. l'Orateur: A l'ordre! Cette motion a été appelée la première fois le 7 mars 1966.

M. Cadieu: Monsieur l'Orateur, c'est avec un très grand plaisir que je propose maintenant cette motion à la Chambre. L'immense région du Nord de la Saskatchewan, et l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest sont négligés depuis des années en ce qui concerne le service de télévision et, sans doute, l'honorable député des Territoires du Nord-Ouest voudra aussi parler de cette motion.

On sait fort bien que Radio-Canada a été constituée pour fournir un service national, mais ne l'a pas fait. Il y a trop longtemps que nous attendons un service national, et une grande partie de notre population n'a aucun service de télévision.

Tous les Canadiens, et les entreprises qui les emploient, payent des taxes qui contribuent au financement de Radio-Canada. Quand on tient compte des richesses qu'on extrait des régions minières du Nord, y compris les richesses des pêcheries et de l'agriculture, on constate qu'il y a là une grave injustice. Certains Canadiens n'ont aucun service de télévision. Radio-Canada ne saurait prétendre être un service national. Jusqu'à ce que la majorité des Canadiens obtienne le service de télévision, ce ne sera tout au plus qu'un service régional.

Soixante pour cent environ des Canadiens reçoivent au moins deux signaux de télévision et le gouvernement accorde à Radio-Canada des fonds supplémentaires pour fournir un service de télévision en couleurs aux régions qui ont déjà le choix entre plusieurs signaux. Bien des gens qui habitent le long de notre frontière au sud sont desservis en plus par la télévision américaine. Et pourtant, je le répète, de nombreux Canadiens ne sont pas desservis du tout. La priorité doit changer.

Le récent rapport de la Commission Fowler a dit qu'il fallait en tout premier lieu que Radio-Canada dote de services de télévision les régions septentrionales et éloignées du pays. Dernièrement, aussi, le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales (M. Laing) a dit qu'à son avis le service de télévision s'impose dans le Canada septentrional si l'on veut y attirer des gens et des capitaux. Le service de télévision est nécessaire aussi pour y garder les familles, car il atténue leur isolement social et les met en contact avec le reste du pays.

Même si ces régions septentrionales sont éloignées et ont une population clairsemée, elles comptent des collectivités établies là-bas depuis longtemps et qui ont contribué énormément à la colonisation et à la mise en valeur du Canada. Je pourrais citer nombre de ces régions qui comptaient des colons bien